

projet P-ANDROIDE: ouverture du site pour le choix des sujets

1 message

Nicolas Maudet <nicolas.maudet@lip6.fr>

Tue, Jan 10, 2017 at 17:35

To: Nicolas Maudet <nicolas.maudet@lip6.fr>, Nicolas Bredeche <nicolas.bredeche@isir.upmc.fr>

Bonjour,

Dans le cadre du M1 ANDROIDE (http://androide.lip6.fr/), vous devez réaliser un projet obligatoire (« P-ANDROIDE ») durant le second semestre de leur formation (janvier-mai 2017), avec un rendu de rapport et une soutenance orale, accompagnée d'un rapport, prévue fin Mai 2017.

Les projets P-ANDROIDE consistent en la conception et la réalisation d'une application logicielle, se situant éventuellement dans le cadre d'une activité de développement plus importante. Les travaux sont faits en petites équipes (2 à 4 personnes, selon les projets proposés). Tout au long du travail, les étudiants sont encadrés par un enseignant-chercheur ou un chercheur associé à l'UPMC. Il s'agit d'acquérir une expérience pour le travail en équipe et la gestion de petits projets logiciels, ainsi que de se préparer à la rédaction de rapports et à la présentation orale d'un projet. Il permet généralement une initiation à une thématique particulière du master Androide. Outre l'utilisation du créneau horaire dédié à l'UE, l'organisation du travail et de la fréquence de réunion avec l'encadrant(e) est à discuter directement avec celui/celle-ci.

Ce que nous attendons de vous: un rapport qui comprend *a minima* un cahier des charges, un document d'analyse et de conception, un manuel utilisateur. Les étudiants sont fortement incités à ajouter d'autres documents lorsque le projet s'y prête (par exemple par un manuel développeur, un rapport d'intégration, un rapport de tests, un plan de développement détaillé...). L'encadrant peut aussi exiger des documents complémentaires lorsque c'est nécessaire.

Le tout devra être déposé sur un répertoire gitlab.

CHOIX DES SUJETS

Le site pour le choix des sujets est désormais ouvert: http://androide.lip6.fr/?q=project-current-year-not-assigned

Certains sujets complémentaires pourraient arriver dans la semaine, toutefois, nous vous invitons à prendre au plus vite contact avec les enseignants qui ont posé des sujets qui vous intéressent.

CALENDRIER

Le calendrier est le suivant:

- Choix des étudiants: vendredi 20 Janvier 2017
- Rapports: lundi 15 Mai 2017
- Soutenance: 22-24 Mai 2017

DETAILS SUR L'EVALUATION

La soutenance se déroulent devant un jury composé de plusieurs membres de l'équipe pédagogique. Les étudiants disposent de 15 minutes (pour un binôme) ou 20 minutes (pour un trinôme ou un quadrinôme) pour présenter leurs travaux, en s'appuyant obligatoirement sur des transparents vidéo-projetés. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, consacrer une partie de leur présentation à une démonstration. Le jury pose ensuite des questions aux candidats sur le déroulement et le contenu du projet, pendant environ 10 minutes. Les membres du jury exposent aux candidats leur avis (et les raisons de cet avis) sur le travail réalisé, sur la qualité du rapport et sur la prestation orale.

Bien que le rapport et la soutenance soient des tâches collectives (1 seul rapport et 1 seule soutenance par projet), chaque étudiant est évalué individuellement. Une partie de la note, valant pour 40% de la note finale, est attribuée par l'encadrant, en accord avec le responsable d'UE. Elle correspond à l'évaluation du rapport (indépendamment de la qualité du travail réalisé pour le projet lui-même) et à l'évaluation par l'encadrant du projet. Le complément de la note, comptant donc pour 60% de la note finale, sera affecté par le jury de soutenance. Elle prend en compte la qualité du travail réalisé pour le projet lui-même, résultant de l'évaluation des résultats obtenus par chaque étudiant, et la prestation pendant la soutenance.

Lorsque la note obtenue en première session ne permet pas de valider l'UE, les étudiants peuvent repasser une **soutenance en 2e session**. Le cas échéant, le jury de première session peut exiger une nouvelle version du rapport, qui sera prise en compte dans l'évaluation de la deuxième session d'examen.

Cordialement Nicolas Bredeche et Nicolas Maudet